

ABONNEMENT.
 Annuaire : 30 fr.
 Six mois : 16
 Trois mois : 8
Poste :
 Un an : 35 fr.
 Six mois : 19
 Trois mois : 10
On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez BONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 28 ;
 EWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;
 BLAYATTE, r. d. Lombards, 28.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne : 30 c.
 Réclames : 30
 Faits divers : 75
RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
16 Août 1881.
Election à la Chambre des députés.
 Arrondissement de Saumur.
E. BERGER
 Député sortant.

Chronique générale.
M. GAMBETTA A BELLEVILLE.
 Sur vingt mille électeurs, un millier seulement, choisis avec un soin judicieux, avaient reçu des lettres d'invitation.
 Vendredi, vers huit heures, des escouades de sergents de ville débouchaient dans la rue Julien-Lacroix, formaient la haie à la porte de l'Elysée-Ménilmontant et s'efforçaient de contenir une foule de 4 ou 5,000 personnes.
 Une demi-heure plus tard, quelques voix signalaient l'arrivée du chef de l'opportunisme. Aussitôt des clameurs diverses éclatent ; un cri immense de — A bas Gambetta ! retentit à plusieurs reprises, mêlé à des sifflets et à des chants ironiques, tels que le *Beau Nicolas*.
 Cependant, peu à peu, les invités pénètrent dans la salle ; chacun d'eux est l'objet d'un triple contrôle des plus minutieux. Sur l'estrade se pavane le pacha du Palais-Bourbon, environné de ses courtisans, MM. Métyvier, Spuller, Arnaud de l'Ariège, Aubry, Sick, etc.
 Il se lève et prononce quelques mots interrompus par une tempête de huées et de sifflets venus du dehors. Ordre est donné de fermer les portes et les fenêtres ; M. Gambetta reprend la parole pour prononcer son discours.

Ce discours a été applaudi par les privilégiés admis à l'écouter, mais, au dehors, les cris, les vociférations, les quolibets et les menaces de la foule n'ont cessé d'accompagner la voix de l'orateur.
 Malgré toutes les précautions prises, quelques anti-opportunistes avaient réussi à se glisser dans la salle. L'un d'eux, un ouvrier nommé Montas, a prononcé la déchéance de M. Gambetta, coupable d'avoir manqué à ses promesses. — J'en appelle au peuple, a répondu le tribun, et j'attends avec confiance le scrutin du 21 août.
 La séance levée, M. Gambetta s'esquive par une porte de derrière ; tandis que dans la rue 5,000 citoyens le réclament sur l'air des *Lampions*, il monte dans sa voiture et fuit au bruit des sifflets.
 La nouvelle de ce départ ne tarde pas à se répandre. Alors éclate un violent tumulte ; les sifflets font rage, les cris : A bas Gambetta ! A bas le dictateur ! se font entendre. La foule se précipite vers l'entrée de l'Elysée-Ménilmontant ; elle est violemment repoussée par la police. Les marchands ferment leurs boutiques. Un officier de paix est renversé et foulé aux pieds.
 Peu à peu le tumulte s'apaise, le public s'écoule et le calme se rétablit.
 C'est ainsi que M. Gambetta a été reçu par ses électeurs de Belleville, le 12 août 1881.
 Le *Globe* constate que, dans le discours de M. Gambetta, la question des réformes prend le pas sur la question de révision.
 La *Vérité* dit que le but de M. Gambetta est de rétablir le régime impérial.
 A son profit, bien entendu.
 On lit dans la *Civilisation* :
 « Et qu'on remarque bien ceci : les deux larrons qui se querellent à propos du partage de la France, avant même de l'avoir tuée, sont d'accord uniquement sur ce point : recommencer la persécution religieuse.
 » La vérité, nous vous le disons parce

que nous en sommes convaincus : l'hiver prochain sera témoin d'actes plus odieux, plus ignobles et plus lâches que ceux qui ont été accomplis l'hiver dernier, si la France ne se réveille enfin et n'y met bon ordre. »
 Les *Tablettes d'un Spectateur* confirment ces informations. Elles savent en effet, d'une source autorisée, que le gouvernement est résolu, après les élections, à agir rigoureusement contre toutes les congrégations religieuses sans exception, et même contre les évêques. — Tout se prépare, en effet, à la direction des cultes pour frapper un grand coup médité depuis longtemps.
 La même correspondance dit que le gouvernement, qui a prescrit à tous ses fonctionnaires de se maintenir dans une absolue neutralité vis-à-vis des candidats aux élections du 31 août, est le premier à manquer à cette neutralité qu'il recommandait aux siens. Pourquoi M. Constans fait-il combattre, par moyens occultes, la candidature de M^r Freppel dans la 3^e circonscription de Brest ?
 La *France* annonce que plusieurs gendarmes ayant, en dépit des instructions du général Farre, assisté à des réunions privées organisées par des candidats conservateurs, le ministre de la guerre vient de prescrire une enquête à ce sujet.
 Les amis du gouvernement nous disent qu'on ne forcera les parents à envoyer leurs enfants à l'école, sous peine d'aller eux-mêmes en prison, que quand il y aura une école dans chaque hameau.
 Les journaux républicains, en général, prétendent que l'insurrection est l'état normal de l'Algérie.
 Le *Constitutionnel* leur répond avec raison que, depuis la conquête définitive de l'Algérie, il n'y a eu dans notre colonie que deux

insurrections : l'une en 1874, sous l'avènement de la République, l'autre en 1880-81, sous le règne de M. Albert Grévy.
 Les feuilles auxquelles nous faisons allusion ne répondront pas !
 Nous lisons dans le *Courier du Soir* :
 « On nous affirme que le lendemain des élections un décret de mobilisation d'un corps de 30,000 hommes paraîtra à l'*Officiel*. Ces troupes seraient dirigées sur l'Afrique. »
 Les maires ne sont pas les seuls à intervenir dans la lutte électorale, malgré la circulaire de M. Constans. Les recteurs d'académie en font à peu près autant de leur côté, et ils ont dû donner des instructions aux instituteurs, car on en voit qui apportent leur concours actif aux comités démocratiques. — Qu'est devenue la circulaire Ferry ?
 La chasse aux journaux catholiques vient de commencer dans les hôpitaux.
 Les journaux opportunistes ont seuls le droit d'y pénétrer ; un règlement nouveau ordonnera-t-il de les faire circuler pour la propagande ?
 Demandez aux administrateurs !
 En attendant, cette proscription de la lecture des feuilles religieuses cause des plaintes nombreuses et peu écoutées.
 Le *Citoyen*, de Paris, fait le portrait de M. Allain-Targé (le cher Henri) :
 « L'ensemble d'un Jésuite. Face mystique qui, juchée sur un corps revêtu de bure grossière d'un ordre religieux quelconque, annoncerait, à s'y méprendre, le prédicateur de carême qui va tonner du haut de la chaire. Est, du reste, tout à fait digne de faire partie de la bande en robe qui appartient à l'ordre de Loyola.
 » Léopard politique s'il en fût, ce gendre de Villemain, ce magistrat à l'état de bouture

17
 Feuilleton de l'Echo Saumurois.
MAITRE LE TIANEC
 PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.
 (Suite.)
 De temps en temps, elle essayait d'aborder avec lui une grande question.
 — Vous avez vingt-sept ans. Vous devriez vous marier, Corentin.
 — Avec qui, ma bonne ?
 — C'est à vous de le savoir, mon enfant. Vous n'avez que l'embaras du choix.
 — Tu crois cela, pauvre bonne Geneviève. Je suis laid et je n'ai pas de talent.
 — Vous êtes bon, doux Jésus ! et puis, vous êtes à votre aise. Parmi les jeunes demoiselles que je vois à l'église, il y en a de si jolies ! Elles doivent être aimables, Corentin. Vous ne ferez pas croire que, dans toute la ville, il ne se trouve pas une jeune fille bonne et charmante, pouvant vous plaire.
 Quand Geneviève terminait de la sorte, Corentin soupirait légèrement ; puis il répondait :
 — Ne t'inquiète pas, Geneviève. Je suis tranquille, je suis heureux, tu le vois bien.

— Cela ne durera pas toujours, murmurait-elle en s'éloignant, désolée de son peu de succès.
 Le président Hardellier avait une autre manière d'exprimer la même pensée. Souvent, pour se rendre au Palais de Justice, il se plaisait à descendre par la rue où demeurait Corentin. A travers la merveilleuse fenêtre sculptée qui éclairait le cabinet du jeune homme, il entrevoyait une tête un peu rousse penchée vers un bureau. Il appelait :
 — Bonjour, Corentin.
 L'avocat se levait, ouvrait la croisée. Aussitôt M. Hardellier se mettait la main devant les yeux :
 — Hé ! mon cher, qu'avez-vous inventé là ? Quelle horreur ! s'écriait-il. A quoi donc avez-vous songé en faisant ouvrir, sur la voie publique, une fenêtre à larges meneaux ! Ne comprenez-vous pas que la pierre occupe le centre ? Quand vous vous montrez d'un côté, de l'autre il reste un vide sombre. C'est d'une irrégularité on ne peut plus pénible aux regards.
 — Vous avez raison, monsieur le président, je vais me retirer.
 — Mauvais système, Corentin, mauvais système. Il vaudrait mieux qu'il y eût un portrait dans chaque cadre.
 — Alors faites-moi l'honneur de monter.
 — Entendez-vous ce rusé plaideur ! Il sait très bien ce que je veux dire. Que ferait là ma vieille

figure, franchement ? C'est un joli visage que je demande à y voir.
 — Pour faire pendant au mien, monsieur le président ? Vraiment, je ne vous connaissais pas encore le goût des contrastes.
 — Tiens ! Corentin qui met un grain de sel dans le plat que je cherche à lui servir !...
 Et le président s'enfuyait en riant. Il revenait peu de temps après et renouvelait ses doléances afin de voir si, pour leur répondre, Corentin trouverait une variante. Ordinairement il était satisfait. L'avocat, en effet, possédait un esprit doux et simple qui lui faisait rarement défaut. A l'exemple d'un auteur célèbre, M. Hardellier en définissait parfaitement la nature.
 — Chez Corentin, disait-il, l'esprit passe toujours par le cœur.
 On savait M. Le Tianec fort austère dans ses habitudes ; mais il ne l'était nullement dans son humeur. Souvent, pendant les longues veillées d'hiver, il rassemblait un certain nombre d'amis choisis parmi les plus aimables, les plus érudits, les plus intelligents. Dans cette académie intime, on discutait les questions du jour ou celles qui avaient occupé les beaux esprits des siècles passés ; on écoutait le récit d'un voyage, l'exposé d'un projet ou bien une poésie née de la veille. La musique n'était pas bannie de ces réunions aussi distinguées qu'originales.

Le baron de la Jouselière et le président Hardellier ne manquaient jamais de se rendre avant tous à l'invitation qui, pour eux, était perpétuelle. Presque toujours, le premier consentait à faire sortir de sa boîte un violon trop souvent condamné au repos. Quant au second, il déclarait être au regret de ne posséder ni la plume de Balzac ni le pinceau de Miéris pour retracer le moment où, parée de ses plus beaux vêtements armoricains, rappelant par son type les figures sorties du ciseau de Michel Colomb, Geneviève apparaissait, portant sur un plateau les brioches traditionnelles, tandis que maître Le Tianec, tenant d'une main une jatte venue de chez Bernard Palissy et de l'autre un flacon en cristal de Venise, disait :
 — Que vous offrirai-je, monsieur le président ? Un nuage de crème ou un peu de rhum ?
 M. Hardellier tendait alors sa tasse de thé vers la relique vénétienne et répondait :
 — Repoussons les nuages, mon cher, repoussons les nuages. Il fait trop bon voir clair chez vous.
 Le baron de la Jouselière aimait tendrement Corentin. Entre ces deux âmes dont l'une était si douce et l'autre si fière, il existait une mystérieuse affinité. C'est, du reste, le propre des belles natures de se rejoindre par les côtés où elles diffèrent ; et rien ne va mieux à l'énergie que l'affection et la simplicité.

est en effet doué d'une souplesse si grande, qu'il pousse l'art de la transformation jusqu'à des hauteurs vertigineuses.

» S'agit-il de promettre, il le fait avec un flegme, une conviction tels, que les plus rétors s'y laissent prendre. Quant à tenir, c'est une autre histoire. Des paroles ! encore des paroles ! L'élocution est facile et la chaleur qu'il apporte dans ses explications remplace avantageusement les actes. »

Quelle dérision ! Avoir tout sacrifié à la réputation et au rôle de libre-penseur, et se faire traiter de Jésuite !

Le programme de la nouvelle Commune.

Le voici résumé en tête du premier n° de la Commune, publié par le citoyen Félix Pyat, candidat dans le 47^e arrondissement :

« Electeurs du 21 août, souvenez-vous de 92 et de 71. Pas de minimum ! La République est indivisible. Sur la pièce royale, l'effigie du Roi et la légende : « Dieu protège la France » ; sur la pièce républicaine, le Peuple remplace Dieu et Roi. Donc plus de prêtre, ce reste de Dieu, plus de Président, ce reste de Roi, plus de Sénat, cette pairie du Roi, plus de préfets, ces agents du Roi, plus de justice inamovible, plus d'armée permanente, de classe dirigeante, plus d'ignorance, plus de misère, plus rien du Roi : le Peuple souverain, souverain de fait comme de nom, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, intégralement souverain.

» Qu'est-ce qu'un souverain qui a faim ? un souverain prolétaire ? absurde, atroce contresens.

» Point de souveraineté sans propriété. La France appartenait au Roi. Elle appartient au Peuple.

» Au nom donc du Salut public et de la Révolution, toute la souveraineté au Peuple souverain, le pays au paysan, l'outil à l'ouvrier, pioche ou plume ; la corporation base de la Commune, la Commune base de la République, et le travail Roi, Roi légitime de son produit, Roi par la grâce du droit, de la science et du fusil.

» LA REDACTION. »

LA PARODIE DU BAPTÊME.

M. Henri Rochefort est passé pontife de la libre-pensée, et il officie ; c'est lui qui confère le « baptême civil, » suivant le rite de la religion nouvelle. Les journaux de Paris nous décrivent ainsi la parodie qui a été jouée, dimanche dernier, à Belleville :

« La cérémonie a commencé à une heure par une allocution de circonstance du grand-prêtre de la Libre-Pensée.

» Le citoyen Henri Rochefort a déclaré que le clergé, depuis assez longtemps, « s'empare des enfants dès leur berceau » ; le temps est venu, selon lui, que ce rôle incombe désormais à la Libre-Pensée.

» La fanfare la *Clef desol* se fait aussitôt entendre, renforcée par la chorale l'*Espérance*. C'est un intermède musical de grande fantaisie. Le programme en fait l'aveu. Sur une longue table s'étaient des brioches et des verres de punch qui seront distri-

Au jour où commence ce récit, le général se sentait à la fois tout content d'amener l'avocat partager le modeste dîner de sa famille et un peu ému de la raison pour laquelle M^{me} Le Huédeuc croyait devoir rendre ce plaisir moins fréquent.

— Corentin est chez lui, n'est-ce pas, Geneviève ? dit-il, quand, sous la main de la vieille servante, se fut tiré le cordon qui ouvrait la porte d'entrée.

— Vraiment oui, monsieur le baron, donnez-vous la peine de monter, s'il vous plaît.

Et Geneviève jeta aussitôt sur une chaise le gros tricet qu'elle tenait à la main. Elle avait sa manière de prendre part, elle aussi, aux affaires des clients de son maître.

Elle introduisit M. de la Jouselière dans le cabinet de l'avocat.

— Je ne veux pas m'asseoir, dit le général répondant au chaleureux accueil de son jeune ami. Voici une lettre, Corentin, dont je vous prie de lire surtout le post-scriptum.

— Ah ! que vous êtes aimables ! dit le jeune homme en regardant les quelques lignes tracées par M^{me} Le Huédeuc. Je suis à votre disposition, certainement. Permettez-moi néanmoins de vous offrir cette chaise. Je vais avertir Geneviève que vous me voulez pour convive.

Une heure après, dans la vieille maison de la rue David, la famille était réunie autour d'une

table chargée de mets simples et savoureux. La conversation, ainsi qu'il était annoncé, se poursuivait sur l'aubergiste que M^{me} Le Huédeuc voulait recommander aux bontés de Corentin.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

Fais enseigner partout la sagesse et la vertu, et ne pense pas que les vices de l'esprit se guérissent par la mort. CONFUCIUS.

Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour.

On parle peu quand la vanité ne fait pas parler.

On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler.

La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges qu'on nous tend, et l'on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres.

L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés.

LA ROCHEFOUCAULD.

LA CANDIDATURE OFFICIELLE.

Quand la période électorale s'est ouverte, M. Constans, ministre de l'intérieur, voulant donner le change aux électeurs, adresse aux préfets une circulaire dans laquelle, il recommandait à ces fonctionnaires de « ne mettre en aucun cas leur autorité au service d'intérêts particuliers. »

Le Gouvernement, dit cette circulaire, réprouve énergiquement la candidature officielle. Fidèle aux doctrines qui sont l'honneur de la démocratie républicaine, il est résolu à s'abstenir de toute action électorale.

Zim boum, boum !

Le ministre crie bien haut sur les toits qu'il répugne au gouvernement de faire de la candidature officielle. Mais personne ne se laisse prendre à ce langage hypocrite ; des paroles de M. Constans, on sait ce qu'en vaut l'aune.

Si le ministre de l'intérieur se figure que l'on va gober toutes ses balivernes et toutes ses sornettes !...

M. Constans s'est dit : Je vais publier une circulaire réprouvant la candidature officielle... ce sera pour le public ; en même temps, je ferai venir en calimani les préfets dans mon cabinet, et je leur donnerai de vive voix des instructions qu'il serait peut-être imprudent d'écrire.

Et voilà comment ça s'est passé.

Mais personne n'a confiance dans les belles promesses des ministres, et chaque électeur a tout motif pour croire le contraire de ce qu'ils disent.

D'ailleurs, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les fonctionnaires du gouvernement s'emploient à patronner les candidats agréés par le ministère.

Et M. Constans tout le premier.

C'est ainsi qu'il vient de se passer dans un arrondissement du centre un fait de pression inouïe.

Vous allez en juger :

La Société de secours mutuels de C... vient de recevoir du ministre de l'intérieur un secours de 600 fr. Rien d'extraordinaire à ce que cette société reçoive un secours du ministère. Mais ce qui est singulier, c'est la façon dont il a été accordé.

A la réunion de la Société de secours qui a eu lieu le 10 juillet dernier, le rapporteur

avait déclaré que la Société ayant adressé une demande à l'Etat, n'avait RIEN pu obtenir, mais qu'à la suite de démarches faites par M. X..., le ministre de l'intérieur avait fait savoir que prochainement la Société serait avisée officiellement de la somme qui lui serait allouée à titre gracieux.

En effet, la période électorale n'est pas sitôt commencée que les six cents francs arrivent.

Or, M. X... est l'ami de Gambetta et est son candidat dans cet arrondissement.

Et on viendra, après un tel acte, nous dire que la candidature officielle n'existe pas !

Comment appeler ça, alors ?

C'est de la candidature officielle au premier chef. Il est difficile de la pratiquer avec plus d'impudence !

Jamais, sous aucun régime, on n'a fait semblable chose.

Et puis, est-ce qu'on ne voit pas tous les jours les candidats du gouvernement se pavaner dans la voiture de M. le préfet ?

Ça fait bien de se montrer aux électeurs avec un Monsieur qui a un habit galonné ; le candidat tape sur le ventre du préfet, comme sur une grosse caisse ; le préfet donne des poignées de main au candidat, qui paie la voiture sans doute... ça pose un homme, ça.

Les sous-préfets vont de chef-lieu de canton en chef-lieu de canton ; et toujours, par une coïncidence bizarre, ils se rencontrent nez à nez avec le candidat du gouvernement.

Et ce n'est pas de la pression administrative, ça ? D'ailleurs, préfets et sous-préfets, gardes-champêtres, instituteurs et juges de paix, tout ce monde-là est bien obligé de marcher et de faire de la propagande électorale, sinon M. Constans se fâcherait tout rouge.

Et ces fonctionnaires zélés ne veulent pas faire de peine à M. Constans ; ce qu'ils veulent encore moins, c'est ne pas perdre leur position.

Or, M. Constans ne plaisante pas ; M. Ferry n'est pas commode, M. Cazot prend des airs terribles.

Gare aux pauvres employés qui ne marcheraient pas droit. Croquemitaine les aurait bien vite emportés dans sa hotte.

Non, jamais la candidature officielle n'a été pratiquée sur une aussi vaste échelle.

Avis aux Electeurs.

Du jour où les électeurs voudront ouvrir les yeux et regarder ce qui se passe autour d'eux, ils verront que de tous les régimes qui ont gouverné notre malheureux pays, pas un n'a aussi mal tenu ses engagements vis-à-vis du peuple, c'est-à-dire des humbles, des travailleurs des villes et des campagnes, que celui de la 3^e République.

Voyez l'impôt des portes et fenêtres, cette taxe mise sur l'air et la lumière, ces deux éléments de la vie et de la santé.

Payée par le propriétaire, cette contribution devient un supplément à l'impôt foncier déjà si lourd, si accablant pour l'agriculteur. Qu'on ne dise pas que la loi a cherché à ménager l'agriculture en exemptant les ouvertures servant à éclairer les granges, bergeries, étables, greniers, etc. ; ce qu'elle a fait pour les animaux, pour le bétail, elle a refusé de le faire pour l'homme même, qui en arrive à se priver d'une fenêtre de plus dans sa chaumière pour économiser la taxe qu'elle lui coûterait.

Ajoutons que ce supplément à l'impôt est tout ce qu'il y a de plus disproportionné, car il est indépendant de la valeur de la maison, hôtel somptueux ou mesure délabrée.

Mise à la charge du locataire, la contribution des portes et fenêtres s'ajoute à la contribution mobilière sans plus de proportionnalité, car les fenêtres du même étage sont également imposées dans le logement du pauvre et dans la plus splendide habitation.

Voilà une réforme souvent promise, jamais réalisée. Les républicains ont autre chose à faire que de corriger les iniquités des lois fiscales : il leur suffit bien d'en imaginer toujours de nouvelles.

En 1832, en 1837 même encore, cette taxe, en principal, ne dépassait pas 22 millions.

En 1852, le produit n'était que de 25 millions et demi.

En 1869, après dix-sept ans de la prospérité générale développée par le régime impérial, le produit ne s'était pas augmenté de 8 millions.

A l'heure qu'il est, il dépasse 43 millions, et c'est un impôt de répartition, dont le Parlement fixe d'avance le rendement, qu'il élève arbitrairement comme il pourrait l'abaisser pour alléger d'autant les charges des contribuables.

Encore une réforme, on le voit, dont les électeurs auront à se préoccuper, s'ils nomment des mandataires capables de la préparer et d'en assurer l'accomplissement.

EN AFRIQUE.

De source officielle, point de nouvelles. D'après le correspondant particulier de la France, on craint que l'insurrection ne gagne toute la contrée depuis Tunis jusqu'aux montagnes des Kroumirs.

Plusieurs tribus préparent un nouveau mouvement insurrectionnel.

On lit dans le *Progrès militaire* :

« Le corps d'occupation comprend, à cette heure, 23 bataillons d'infanterie et 4 bataillons de chasseurs, ce qui est le maximum des forces dont M. le général Logerot puisse avoir besoin.

» Dans la province de Constantine et dans celle d'Alger se trouvent maintenant 8 quatrièmes bataillons, et dans celle d'Oran 17 : soit 25 bataillons employés à renforcer le 19^e corps.

» Enfin 4 autres bataillons sont réunis à Toulon et 4 à Lyon, comme troupes de renfort. »

Notre confrère oublie dans cette énumération la concentration de troupes qui s'effectue dans l'arrondissement d'Orange par petits détachements arrivant de tous les points de la France, et qui sont le signe d'une mobilisation plus considérable qu'on se prépare.

On annonce qu'un nouveau détachement du 9^e escadron du train des équipages doit prochainement quitter Châteauroux pour se rendre à Toulon, et, de là, en Algérie.

Etranger.

ALLEMAGNE. — Une dépêche de Berlin annonce que le gouvernement allemand vient de prescrire à tous les parquets, par une circulaire excessivement rigoureuse, l'application stricte de la loi sur les socialistes. Des commissaires pour les affaires criminelles seront immédiatement nommés partout où il sera nécessaire, de manière que la loi reçoive son exécution sans aucun retard. — La même dépêche, sans entrer dans d'autres explications, annonce également qu'à partir du 10 août les frontières seront sévèrement surveillées (?).

— On écrit de Berlin que les récoltes sont tellement mauvaises cette année que déjà la misère se fait sentir dans la Silésie. Les paysans déclarent que faute de pommes de terre ils seront réduits aux mêmes extrémités que dans l'hiver de 1879. Ils cherchent à émigrer ; mais le gouvernement qui jusqu'à présent avait favorisé les émigrations s'est tout à coup ravisé. M. de Bismark a dit dernièrement que l'Allemagne avait besoin de tous ses hommes valides. Il est question d'employer plusieurs milliers de paysans au défrichement des forêts.

ITALIE. — On mande de Rome que la situation s'accroît. Le Pape menace de quitter Rome, et les Jésuites de son entourage font ostensiblement leurs préparatifs de départ. Cependant, le Pape n'abandonnerait Rome que si le gouvernement donnait ouvertement raison aux socialistes et consentait à la révision de la loi des garanties.

SUISSE. — Au moment où l'on croit que le nihiliste Hartmann s'est enfui au Canada, différentes indications le présentent au contraire comme étant revenu subitement en Suisse. Une lettre saisie sur le territoire helvétique, il y a quelques jours seulement, aurait donné cette certitude.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, languens, congestion, névrose, darlres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, manœuvre, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair

d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PAVLART, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).
N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre,

sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui la rendue fraîche, rose et magnifique de santé. 4. Juillet 1880.
Quatre fois plus nourrissante que les autres, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 8 kil., 40 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE » COLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix, rendant l'appétit, bonne digestion et sommeil tranquille à toutes personnes les plus agitées. — Boîtes CUTES ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Evidemment contre le diabète. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco contre bon de Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean. — Répond à BESSON, successeur de TEXIER, J. Roussier, pharmacien et épiciers, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (Londres) 8, rue Castiglione, Paris. (746)

AU COIN DE RUE
Rue de la Comédie, nos 9 et 11,
et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1,
En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE
1° Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable;
2° Un apprenti pour le commerce. (460)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

A VENDRE
BON VIN ROUGE
Des environs de Saumur.
S'adresser à M. BAZILLE, propriétaire à Riou. (487)

UN JEUNE HOMME de 32 ans, comptable, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

L'HOTEL DE LA POSTE
Près la Gare d'Orléans, SAUMUR
Est repris par son ancien propriétaire, M. DEBORVILLE.
Cet hôtel, restauré à neuf, offre tout le confortable désirable. (475)

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres,
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

A VENDRE
Un Chien épagneuil, BIEN DRESSÉ.
S'adresser à M. BEILLOUIN, au Coudray.

AVIS TRÈS-IMPORTANT AUX CULTIVATEURS.

ENGRAIS BOUTIN. Grand diplôme d'Honneur, le plus économique et plus efficace qui se rapproche le plus du fumier de ferme, d'après le rapport de M. BOREAU, chef de pratique à l'École d'agriculture de Grignon. Récoltes saines et abondantes, avec 45 par hectare.
ON DEMANDE DES AGENTS, position de 1,000 à 1,200 francs.
S'adresser à M. BOUTIN, 96, avenue des Termes, PARIS. (482)

BACCALURÉATS

Lettres et sciences
Internal et external

S^r-A. AUBIN
Près Blossac, à Poitiers
Reprise des cours le 1^{er} septembre 1881. (518)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
Pour cause de décès,

L'HOTEL DE LA PROMENADE
Rue Beaurepaire, à Saumur.
S'adresser à M. GAMBICHON, quai de l'École-de-Cavalerie. (500)

A VENDRE

A L'ESSAI
Une Chienne couchante, deux ans, première race.
S'adresser à M. BOISROMET, Alexis, à Posse-Bellay de Cizay (Maine-et-Loire).

Extrait de Viande
Bouillon instantané
MARBIG
5 Médailles d'Or, 3 Grands Diplômes d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposition univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adaptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

A VENDRE
UN BON CHIEN ÉPAGNEUL, âgé d'un an.
S'adresser au bureau du journal.

ÉVITER LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

OFFICE D'HUISSIER
A CÉDER DE SUITE.
S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible; et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PRÉVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PNEUMONIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicier, rue d'Orléans. (443)

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang
Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE
LE POT : 2 FR.
Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN
PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations, Coliques, Diarrhées, Maladies du foie et de la vessie.
Exiger les boîtes en fer-blanc A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE.
Marque de fabrique.
Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE
LE FLACON : 5 FR.
Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à pelage le matin, et autant le soir.)
Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.
Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.
Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

LOTION ÉPIDERMALE
Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparus en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constatacion médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOGHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (484)

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville, à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (669)

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S. G. D. G.
DE MAGNES-LAHENS
pour l'aspiration des vapeurs de
GOUDRON
Soul mode pratique et rationnel.
Soul médaille à l'Exposition Universelle de Paris 1878.
DÉTAIL
dans les principales Pharmacies.
Très efficace contre les Bronchites, l'asthme, les Catarrhes chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Tule agit sur les tumeurs de tabac désireux de se corriger.
Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.
On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Cambré.
PRIX DE L'ÉTOI REMPLISSANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50
GOUDRON MAGNES-LAHENS
POUDRE brevetée S. G. D. G.
Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.
PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50
L'Inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 3^e classe TOULOUSE (H. G.)
envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.
Dépôt à Saumur, chez M. BARRAUD, pharmacien.

1 FRANC par AN
103,000 Abonnés
Le Moniteur
DES
Valeurs à Cots
(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne
Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :
UN FRANC PAR AN